

318 P NP DM22

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Saint-Bernard de Lacolle 7 juin 2015

Messieurs Bergeron et Haemmerli
Commission d'enquête
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
Projet éolien Saint-Cyprien.

Messieurs Bergeron et Haemmerli,

J'ai assistée quotidiennement à toutes les séances publiques du BAPE, et cela m'a permis de comprendre encore d'avantage, les raisons qui me motivent à refuser la réalisation de ce projet autochtone sur notre territoire.

J'ai pu constater que les représentants du promoteur, M. Poirier et son équipe, ne connaissent, que très superficiellement, toutes les composantes de notre environnement immédiat. Je vous cite ici quelques exemples :

Premièrement : La localisation de l'aéroport le plus près de notre région serait Pierre Elliot Trudeau, qui se situe à Montréal, alors qu'il y a un à Saint-Hubert et un autre à Saint- Jean- sur Richelieu. De plus, tous les citoyens, qui vivent en périphérie di site convoité par le promoteur KSE, savent qu'il y a une piste d'atterrissage située tout près des éoliennes qui seraient érigées aux limites de Saint-Cyprien et de Lacolle... Comment se fait-il que tous les agriculteurs, concernés par ce projet, n'ont pas avisé M Poirier de ce fait?

Deuxièmement : Comment peut-on prétendre, que nos moyens de communications (internet, téléphone cellulaire etc.) ne seront pas affectés par ce parc industriel éolien, nous qui sommes desservis par des relais qui sont installés en majorités sur des silos qui sont justement situés derrière les éoliennes? Réponse de l'équipe du promoteur..«Vous devrez faire une plainte et votre cas sera analysé» Que feront tous les travailleurs autonomes, ainsi que leurs employés, eux qui gagnent leur vie en utilisant ce moyen de communication indispensable pour leur travail, et les citoyens comme moi, qui nous servons de l'internet pour nous informer, pour faire des recherches, pour communiquer et aussi pour nous divertir?

Lorsque M Poirier, le représentant du promoteur, a abordé ce sujet, il s'est surtout concentré sur le fait qu'avec l'arrivée du système numérique, nous ne devrions pas avoir de problèmes avec nos téléviseurs. Lui et son équipe de communication, ne se sont visiblement pas renseignés sur le processus de transmission, car lorsqu'il pleut fort chez-nous ou ailleurs dans la trajectoire de transmission, notre réseau cesse de fonctionner. Nous qui vivons en campagne, nous ne sommes pas desservis par le câble, mais par des soucoupes..Cette étude a-t-elle été bâclée ou oubliée?

Et que dire d'un promoteur qui se présente devant le BAPE avec aucune donnée hydrogéologique, en prétextant que le sol était gelé trop en profondeur ce printemps. Cette étude était-elle si peu importante, que personne n'a pensé à la réaliser durant l'été, le printemps ou à l'automne 2014?

Toutes les personnes, qui vivent en campagne et qui ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc, savent à quel point l'eau est essentielle pour eux. Comment un promoteur, qui devra installer des pieux sur le roc pour solidifier ses éoliennes, peut-il être à ce point négligent et se présenter devant nous au BAPE les mains vides?

Et que dire au sujet de l'impact sonore et visuel, qui selon l'étude faite par un membre de l'équipe du promoteur, devrait être amoindri par la présence des arbres. 'Où voyez-vous les arbres dans les champs qui en sont dépourvus depuis plusieurs années, justement pour agrandir les surfaces cultivables? Comment peut-on affirmer une telle chose, alors que seulement une section du rang Saint-André en est pourvue? Quelle étude a été faite à ce sujet? Pourtant, une simple balade en automobile, en passant par la route 221, la Monté Richard et le Petit Rang de Lacolle et le Chemin Grande Ligne à Saint-Bernard, vous aurait suffi pour visualiser l'ensemble de tout ce territoire dépourvu d'arbres.

Ma résidence est située sur le Chemin Grande Ligne à Saint-Bernard. Je serai donc obligée de vivre en permanence avec cet impact sonore qui affectera directement ma santé. Je suis sujette à de fréquentes migraines, et le bruit est l'un des facteurs qui affecte énormément les personnes qui en souffrent, comme moi. Quelle qualité de vie me restera-t-il?

En plus de tous les inconvénients avec lesquels je devrai vivre, je subirai également une dévaluation de ma propriété. Qui voudra vivre, jour après jour, avec tous ces inconvénients? Mon époux et moi étant à notre retraite, comptons sur cet acquis pécuniaire pour l'avenir. Si ce projet se réalise que nous restera-t-il de toutes ces années de travail?

Étant une grande amante de la nature et des oiseaux, je voudrais vous signaler que notre territoire est également un grand corridor migratoire pour les oies des neiges et les bernaches. Encore l'automne dernier, j'ai vu passer des milliers et des milliers de ces oiseaux. D'ailleurs, lors du BAPE de Saint-Valentin, le représentant du Gouvernement fédéral, avait même dit que si ce projet se réalisait, nous pourrions assister à une véritable » hécatombe«

En terminant, je voudrais citer un paragraphe de l'exposé qu'a fait Mme Leblanc, représentante du promoteur, en ouverture de la séance du BAPE : » La politique de développement durable de EDK repose sur les valeurs traditionnelles de notre culture. Ces valeurs nous rappellent de considérer tous les autres éléments du monde naturel dans toutes nos décisions et de toujours penser au bien être des générations futures« Fin de la citation.

Que devons-nous comprendre nous, les citoyens, à qui ce parc éolien industriel est IMPOSÉ? Que nous devons sacrifier NOTRE SANTÉ, NOTRE QUALITÉ DE VIE, NOTRE TERRE NOURRICIÈRE, LA VALEUR DE NOS PROPRIÉTÉS, NOS PAYSAGES, NOS OISEAUX MIGRATEURS ET RISQUER DE VOIR NOTRE EAU CONTAMINÉE, tout cela pour le bien être des générations futures de KAHNAWAKE. ..Nous, que pourrons-nous laisser à ceux qui voudront peut-être venir s'installer sur notre territoire?

Nous nous battons depuis des années pour faire comprendre au promoteur de ce projet qu'il n'y a AUCUNE ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ, ET DANS TOUTES LES AUTRES QUI SERONT AFFECTÉES PAR LA PRÉSENCE DE CETTE INDUSTRIE.

Celle-ci devrait être érigée loin des résidences, loin des terres agricoles qui ne représentent plus qu'environ 2% de la superficie du Québec. Avons-nous le droit, nous simples citoyens, d'être respectés?

Avec les changements climatiques qui perturbent présentement plusieurs pays, ne devrions-nous pas comprendre la nécessité de protéger les meilleures terres agricoles pour nourrir les êtres humains et les animaux et non pour y ériger des parcs industriels éoliens.

Respectueusement

Monique Gamache